

Construire et conduire un projet entrepreneurial

RS2315 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 313, 314
Formacode(s)	32047
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

BGE · SIRET : 32980385200063

Partenaires habilités

22 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 22 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION POUR LE CONSEIL DES ENTREPRENEURS CREATEURS	3144518320003 9	Former et organiser l'évaluation
BGE ATLANTIQUE VENDEE	3236575360008 8	Former et organiser l'évaluation
BGE CHER	4348064020002 1	Former et organiser l'évaluation
BGE FINISTERE	4122719420003 6	Former et organiser l'évaluation
BGE-FLANDRE CREATION	3831229420001 4	Former et organiser l'évaluation
BGE ILE CONSEIL	3476176150003 9	Former et organiser l'évaluation
BGE ILLE ET VILAINE	3275608500004 9	Former et organiser l'évaluation
BGE INDRE	5020672340002 6	Former et organiser l'évaluation
BGE LANDES TEC GE COOP	3340767260008 5	Former et organiser l'évaluation
BGE LIMOUSIN	3341918220005 8	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 22 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs2315-construire-et-conduire-un-projet-entrepreneurial/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Transverse à double titre :

- La certification s'adresse à tous les secteurs d'activité. Les entrepreneurs accompagnés par BGE exercent une activité dans des secteurs d'activité variés : 37 % commerce, 17% service aux particuliers, 14% service aux

entreprises, 14 % construction,
8% éducation, formation, santé, action sociale,
4% industrie et 6% autre

• La certification aborde un ensemble de compétences, mobilisable dans plusieurs activités professionnelles et permettant de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi. Les personnes qui bénéficient de la certification BGE, lorsqu'elles ne créent pas mettent ces compétences au profit de leur trajectoire professionnelle.

Doter tout porteur d'un projet de création reprise d'entreprise

des compétences nécessaires à la structuration et à la conduite de son projet :

- structurer le projet de création reprise d'entreprise,
- mesurer les conditions de faisabilité du projet de création reprise d'entreprise,
- mettre en œuvre le projet de création reprise d'entreprise,
- piloter l'entreprise créée ou reprise

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les groupes de compétences sur lesquels la certification porte sont :

• les compétences entrepreneuriales et managériales (détecter une opportunité, avoir une vision stratégique, formaliser un plan d'affaires, s'appuyer sur un réseau...)

• les compétences techniques (commerciales : déployer un argumentaire de vente, gestion : comprendre les documents comptables)

• les compétences comportementales (innover, être visionnaire, persévérer, rebondir...)

La certification est structurée autour de 7 ensembles de compétences :

- Adéquation Personne-Projet
- Étude et Analyse du Marché et de son environnement
- Conception et planification de la stratégie commerciale
- Planification, organisation et gestion des méthodes et outils de l'image, de l'information et de la communication
- Étude financière
- Étude juridique, fiscale, sociale
- Présentation du projet entrepreneurial

Cette certification pourra aussi faire l'objet d'une validation partielle.

• Évaluer l'adéquation entre son profil, sa posture, sa motivation, son projet, et les moyens matériels, techniques, humains et financiers disponibles ainsi que les compétences mobilisables

• Conforter ou infirmer une opportunité de création ou de reprise d'entreprise en réalisant l'étude active de son marché et de son environnement

• Élaborer

le plan d'action marketing et commercial en définissant les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre le chiffre d'affaires estimé

• Élaborer le plan de communication en définissant les outils et les moyens à mettre en œuvre afin de construire l'image de l'entreprise

• Etablir le budget prévisionnel en appréciant l'ensemble des coûts, des revenus, des besoins en financement pour évaluer la rentabilité et la viabilité de l'entreprise

• Analyser les impacts des choix juridiques et fiscaux en fonction de l'ensemble des données relatives au projet et des contraintes et ambitions de l'entrepreneur afin de choisir le statut le plus adapté

• Présenter son projet en s'appuyant sur le business plan pour se donner les moyens de convaincre des partenaires potentiels ou des décideurs

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis pour accéder à la formation préparant à la certification : aucun

Prérequis pour accéder à la certification (épreuves évaluatives et jury) : parcours de formation de 70 heures.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5508, RS7655

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

- Rapport d'activité 2015 BGE : <http://cld.bz/bw79iMp/2>
- Site BGE : <http://bge.asso.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2315/>